



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 28 novembre 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 21 novembre 2024

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86
Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de présents participant au vote : 67
Nombre de procurations : 15

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Olivier MULLER
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Patrice CHATEAU
Monsieur Thierry FALCONNET	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Madame Delphine BLAYA
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Ludmila MONTEIRO	Madame Bénédicte PERSON-PICARD
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Madame Catherine VICTOR
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Madame Kildine BATAILLE	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Christophe AVENA	Monsieur Jean DUBUET
Madame Odile GOIZET-DUMONT suppléante de M. Dominique GRIMPRET	Madame Stéphanie VACHEROT	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Marien LOVICH	Monsieur Gaston FOUCHERES
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Jean-Marc RETY
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Massar N'DIAYE	Madame Catherine PAGEAUX
Madame Christine MARTIN	Madame Lydie PFANDER-MENY	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Monique BAYARD
Monsieur Nicolas BOURNY	Madame Caroline JACQUEMARD	Madame Catherine GOZZI
Madame Céline TONOT	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Monsieur Philippe SCHMITT
Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Céline RENAUD	Madame Isabelle PASTEUR
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Bruno DAVID	Monsieur Frédéric GOULIER
Madame Brigitte POPARD	Madame Laurence GERBET	Madame Noëlle CAMBILLARD
Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM	Madame Claire VUILLEMIN	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI
	Madame Stéphanie MODDE	

Membres absents :

Madame Hana WALIDI-ALAOUI	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN pouvoir à Monsieur François DESEILLE
Monsieur Patrick BAUDEMONT	Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Lydie PFANDER-MENY
Monsieur Cyril GAUCHER	Monsieur Guillaume RUET pouvoir à Madame Catherine VICTOR
Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX	Monsieur Pierre PRIBETICH pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
	Monsieur Emmanuel BICHOT pouvoir à Madame Laurence GERBET
	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT pouvoir à Madame Céline RENAUD
	Monsieur David HAEGY pouvoir à Monsieur Philippe LEMANCEAU
	Monsieur Patrick AUDARD pouvoir à Monsieur Thierry FALCONNET
	Monsieur Léo LACHAMBRE pouvoir à Madame Brigitte POPARD
	Monsieur Samuel LONCHAMPT pouvoir à Madame Bénédicte PERSON-PICARD
	Monsieur Patrick CHAPUIS pouvoir à Monsieur Gaston FOUCHERES
	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Monsieur Jean DUBUET
	Madame Céline RABUT pouvoir à Monsieur Jean-François DODET
	Monsieur Philippe BELLEVILLE pouvoir à Monsieur Didier RELOT
	Monsieur Adrien GUENE pouvoir à Madame Noëlle CAMBILLARD

OBJET : ECOLOGIE URBAINE ET SERVICES D'INTERET COLLECTIF**Candidature de Dijon métropole au dispositif « Territoire engagé pour la nature »**

Le programme national « Territoire Engagé pour la Nature » (TEN) initié par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) constitue le volet « collectivités locales » du dispositif d'engagement au titre de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité 2030. Il vise à faire émerger, reconnaître et valoriser des projets en faveur de la biodiversité sur les territoires. La démarche est portée localement par l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB) Bourgogne-Franche-Comté, en collaboration avec l'État, la Région, les Agences de l'eau et l'OFB.

Avec le vote du plan climat et biodiversité 2024-2030 au conseil métropolitain du 26 septembre dernier, considérant sur le même plan et avec la même importance le changement climatique et l'effondrement de la biodiversité, Dijon métropole s'engage à mettre en œuvre un système d'actions dans lequel la problématique de la biodiversité est intégrée à l'ensemble des défis environnementaux du territoire. Dans cette dynamique, la demande d'adhésion au dispositif TEN de Dijon métropole accompagnée de son plan d'actions, permet de donner une lisibilité globale aux différentes démarches de la collectivité en faveur de la biodiversité. En cas de réponse positive de la commission de sélection régionale, Dijon métropole sera reconnue « Territoire Engagé pour la Nature » en janvier 2025.

Le plan d'actions proposé au titre de la candidature de Dijon métropole au dispositif TEN est constitué d'une sélection d'actions déclinées des systèmes d'actions prioritaires selon les objectifs stratégiques du plan climat et biodiversité 2024-2030. Le plan d'action est ici ordonné selon les trois thématiques du dispositif TEN : « Aménagement », « Biodiversité locale » et « Mobilisation ».

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** la candidature de Dijon métropole au dispositif « Territoire Engagé pour la Nature » ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout document afférent.

SCRUTIN	POUR : 82	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 15 PROCURATION(S)	